



Le Président

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents :

- des Fédérations olympiques,
- des Fédérations nationales sportives,
- des Fédérations multisports et affinitaires,
- des Fédérations scolaires et universitaires,
- des Fédérations et groupements nationaux associés du CNOSF

*Réf. : DM/FS/FG /sy
Dossier suivi par François GROVALET
Tél. : 01 40 78 28 95 – télécopie : 01 40 78 28 91*

Paris, le 15 décembre 2011

Objet : Programme femmes et sport : accompagnement vers les responsabilités

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

De 2009 à 2011, le CNOSF a été partenaire des projets européens WILD et ENTER qui avaient pour objectif d'aider 60 femmes européennes à accéder aux responsabilités au sein de fédérations sportives nationales et internationales.

A l'issue de ces deux années, le CNOSF a décidé de poursuivre la démarche à travers un nouveau programme dédié à ses membres.

L'objectif de ce programme de formation est d'accompagner 15 femmes, dans le cadre de leur candidature à l'élection au sein de vos instances dirigeantes en 2012/2013.

Ce projet partagé doit engager les candidates et leurs fédérations afin de préparer au mieux, l'accession de ces femmes à leurs fonctions électives nationales.

La formation se déroulera de février 2012 à mai 2013 sous forme de 10 à 13 journées, réparties en sessions de 2 jours, en semaine ou le samedi, à Paris, au CNOSF.

.../...

Comptant sur votre soutien à cette ambition qui doit permettre au sport associatif français d'aller vers une forme d'exemplarité en la matière, je vous invite à diffuser ce message aussi largement que possible parmi les membres de votre fédération.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir pour le 20 janvier prochain par mail à yasminasoltani@cnosf.org ou par courrier, les dossiers de candidatures (annexé en pièce jointe). La liste définitive des 15 participantes sera arrêtée au plus tard le 30 janvier après examen des dossiers par le CNOSF.

Le projet sera porté au sein du CNOSF par la Délégation Sport et Diversité des pratiques.

Je vous prie d'accepter, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, mes plus sportives et cordiales salutations.



Denis MASSEGLIA

OBJECTIF ELECTIONS FEDERALES 2012 : Accès des Femmes aux Responsabilités

- **PREAMBULE**

Le code du sport contient certaines dispositions relatives à la représentation des membres des associations dans leurs instances dirigeantes. Elles constituent le cadre réglementaire dans lequel ce projet est proposé aux fédérations membres du CNOSF (cf annexe 1)

I - UN PROJET PARTAGE

Dans le cadre des programmes WILD et ENTER soutenus par l'UE et coordonnés par le CNOSF entre 2009 et 2011, 60 européennes impliquées dans la vie sportive de leur pays ont bénéficié d'une formation pour les aider à accéder à des responsabilités fédérales nationales et internationales.

A l'issue de ces programmes, le CNOSF poursuit la démarche initiée afin de renforcer la présence de femmes élues aux bureaux des fédérations.

Le projet « OBJECTIF ELECTIONS FEDERALES 2012 » est un projet partagé qui doit engager les candidates et leurs fédérations afin de préparer au mieux, l'accession de femmes à des fonctions électives nationales au sein des fédérations sportives françaises.

Définition :

- Cycle de formation pour l'accès des femmes aux responsabilités fédérales

Objectif :

- Amener 15 nouvelles femmes aux bureaux des fédérations à l'occasion des élections 2012/2013

Programme :

- Financé par le CNOSF (sauf déplacements)
- Dix à Treize journées réparties en sessions de 2 jours en semaine ou le samedi, à Paris, au CNOSF.

II – CALENDRIER

	PHASES	DATES	CONTENUS
1	RECRUTEMENT	2011 Décembre à janvier	Annonce & Préparation du programme Détection des candidates et « des parrains » pour recrutement
2	FORMATION Cycle 1	2012 Février à mai	3 sessions de 2 journées chacune
3	EVALUATION A MI PARCOURS	Juin 2012	Evaluation fin mai 2012 →2 groupes → Groupe 1 Présentation aux élections → Groupe 2 Elections autres que bureau des fédérations
4	FORMATION Cycle 2	2012 Juin à septembre	Programme accéléré- Groupe 1 Juin à septembre : 2 sessions de 2 jours chacune
		2012/2013 Juin à juin	Programme long - Groupe 2 3 à 4 sessions (2 jours chacune) septembre 2012 à avril 2013
5	EVALUATION	2012/2013	Groupe 1 : Présentation aux élections Groupe 2 : Elections autres que bureau des fédérations

III – CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME

L'inscription à la formation se fait sur la base de candidatures spontanées, toutefois, il est nécessaire d'envisager cette formation sur la base :

3.1 d'un véritable engagement fédéral (cf. grille candidature fédération)

3.2 De candidates motivées et impliquées (cf. grille candidature candidate)

3.3 « De parrains » soucieux de transmettre (cf. grille candidature «parrain»)

Au moins deux des trois conditions doivent être remplies pour entrer dans le programme.

IV – CONTENUS

- Le cycle de formation sera principalement consacré à des mises en situation.
- Un travail de préparation sera demandé aux participantes avant chaque session.
- Les participantes seront actives pendant les sessions.
- Une femme ayant déjà accédé à des responsabilités ouvrira chaque session et y participera en tant que grand témoin.

Intervenantes pressenties :

- ✓ Colette ANDRUSYSZYN
- ✓ Carole BRETTEVILLE
- ✓ Françoise SAUVAGEOT
- ✓ Isabelle SEVERINO
- ✓ World Enter Européenne

- Chaque thème sera abordé deux fois permettant une approche théorique et pratique dans un premier temps et un retour sur expérience et un approfondissement thématique dans le second cycle.

Thématiques pressenties :

- 1- Système du sport en France et en Europe
- 2- Estime de soi et gestion des conflits
- 3- Prise de Parole, exposé, et comportement en réunion
- 4- Création, gestion, et développement des réseaux
- 5- Modules de soutien personnel en fonction des besoins
- 6- Module bilan avec « le parrain »
- 7- Intervention publique en anglais

⇒ Une évaluation après chaque cycle est prévue afin de mesurer l'impact de la formation au regard de l'objectif fixé.

V – DELAI

Les dossiers de candidatures :

- ✓ Grille de candidature
- ✓ CV de la candidate
- ✓ Engagement écrit du soutien du président ou du secrétaire général

doivent parvenir au CNOSF **au plus tard le 20 janvier 2011** par mail à yasminasoltani@cnosf.org ou par courrier CNOSF, Délégation Sport et Diversité des Pratiques, Programme Femmes Responsabilités - 1 avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS.

Accès des Femmes aux Responsabilités

GRILLE DE CANDIDATURE

(Réponse de la Fédération)

Nom de la Fédération :

	Questions	Réponse		Précisez votre réponse
		Oui	Non	
1	Votre fédération a-t-elle une ou deux candidate(s) pressentie(s) ?			
2	Y a-t-il une politique visant à promouvoir les femmes dirigeantes au sein de la fédération ?			
3	Y a-t-il une action visant à promouvoir les femmes dirigeantes ?			
4	Votre fédération est elle prête à soutenir sa (ses) candidate(s) ?			
	• Financièrement ?			
	• Aménagement de l'agenda ?			
5	Votre fédération est elle prête à soutenir une candidate : • au Conseil d'Administration ? • au Bureau ?			
6	Votre fédération est elle à même d'identifier et de désigner « un parrain » pour sa candidate ?			
7	Votre fédération peut-elle placer sa candidate en situation de responsabilités pendant le projet ?			

Accès des Femmes aux Responsabilités

GRILLE DE CANDIDATURE

(Réponse de la Candidate)

Nom de la Fédération :

	Questions	Réponses		Précisez votre réponse
		Oui	Non	
1	Etes-vous impliquée dans une action de promotion des femmes au sein de la fédération ?			
2	Avez-vous déjà été élue ?			
3	Avez-vous identifié des compétences professionnelles en rapport avec les responsabilités visées ?			
4	Avez-vous une ambition déclarée ?			
5	Avez-vous participé aux programmes WILD et ENTER ? <ul style="list-style-type: none">•			
6	Avez-vous une vision et/ou une connaissance des missions et contraintes liées à une fonction électorale nationale ?			
7	Etes-vous soutenue par la fédération ? <ul style="list-style-type: none">• comment ?			
8	Quelle serait pour vous la thématique à aborder lors de la formation vous permettant de faciliter votre accès à des responsabilités fédérales ?			

Accès des Femmes aux Responsabilités

GRILLE DE CANDIDATURE

(Réponse du «parrain»)

Nom de la Fédération :

Nom du « parrain » :

Rôle / poste au sein de la fédération :

	Questions	Réponses		Précisez votre réponse
		Oui	Non	
1	Etes-vous impliqué dans la promotion des femmes vers les responsabilités fédérales ?			
2	Etes-vous prêt à assurer un véritable parrainage ?			
3	Avez-vous déjà eu une expérience tutorale ? <i>Si oui dans quel cadre et sur quelles missions ?</i>			
4	Dans cette démarche avez-vous le soutien de la fédération ?			
	• Financièrement ?			
	• Aménagement de l'agenda			
5	Etes-vous personnellement impliqué dans le projet de la candidate ?			
5	Souhaiteriez-vous être sensibilisé au rôle qui vous sera dévolu dans le cadre de cette formation ?			

ANNEXE 1

Article R131-3

Les fédérations sportives (qui sollicitent l'agrément prévu à l'article L. 131-8) doivent :

1° Avoir adopté des statuts comportant des dispositions qui **garantissent** leur fonctionnement démocratique, la transparence de leur gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à leurs instances dirigeantes, et qui comprennent les dispositions obligatoires prévues à l'annexe I-5

Article L121-4

Les associations sportives ne peuvent bénéficier de l'aide de l'Etat qu'à la condition d'avoir été agréées.

L'agrément est notamment fondé sur l'existence de dispositions statutaires **garantissant** le fonctionnement démocratique de l'association, la transparence de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

Article Annexe I-5 art R131-1 et R131-11

DISPOSITIONS OBLIGATOIRES DES STATUTS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES AGRÉÉES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

2.2.2.2.1. Que la représentation des femmes est **garantie** au sein de la ou des instances dirigeantes en leur attribuant un nombre de sièges en proportion du nombre de licenciées éligibles

Article R221-29

Les membres de la Commission nationale du sport de haut niveau sont nommés par arrêté du ministre chargé des sports.

Des membres suppléants sont nommés dans les mêmes conditions que les titulaires.

Le ministre chargé des sports s'attache à assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes

Accès des femmes aux responsabilités

Elections fédérales 2012

Dans le cadre des programmes « WILD » et « ENTER », soutenus par l'Union Européenne et coordonnés par le CNOSF, entre 2009 et 2011, 60 européennes, impliquées dans la vie sportives de leur pays, ont bénéficié d'une première action de sensibilisation à l'accès aux responsabilités.

A l'issue de ces programmes, le CNOSF a souhaité poursuivre la démarche initiée afin de renforcer la présence de femmes élues dans les instances décisionnaires fédérales.

Cette formation entre dans un projet partagé « OBJECTIF ELECTIONS FEDERALES 2012 » qui doit engager les candidates et leurs fédérations à mieux préparer l'accession des femmes à des fonctions électives nationales au sein des fédérations sportives françaises.

OBJECTIFS

- Renforcer la représentation des femmes dans les instances fédérales
- Susciter l'engagement des femmes dans la prise de responsabilités associatives
- Faire émerger et valoriser les compétences des participantes

PUBLIC

- Toute candidate motivée et impliquée dans le mouvement sportif souhaitant accéder à des responsabilités au sein du mouvement sportif
- Toute candidate soutenue et présentée par sa fédération

EFFECTIF

- De 10 à 15 personnes
- L'IFoMoS se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.*

PRE-REQUIS

- La candidate doit justifier d'un engagement au sein du milieu fédéral
- La fédération doit être impliquée dans le processus de candidature et doit nommer un « parrain » qui accompagnera la candidate tout au long de la formation
- Un « parrain » sera le garant de l'intégration de la candidate dans les instances fédérales

SESSION DE FORMATION

Dates

- 2012

Durée

- Dix à douze journées de formation réparties sur douze mois

Coût

- Prise en charge de la formation par le CNOSF (hors frais de déplacement)

Lieu

- IFoMoS / CNOSF
- Maison du Sport Français –
1, avenue Pierre de Coubertin
75013 Paris

INTERVENANT

- Un grand témoin et un intervenant seront choisis en fonction de leur expérience et de leur compétences au regard du programme arrêté

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Supports pédagogiques: diaporama
- Documentation remise aux stagiaires
- Cas pratiques et mises en situations
- Interactivité et échanges
- Évaluation des candidates par les formateurs et les « parrains »

PROGRAMME

- Un module de formation sera aménagé en fonction des besoins spécifiques des participantes,
- Approche organisationnelle et juridique du sport en France et dans les instances internationales
 - le système du sport en France et en Europe
 - Prise en compte de la réglementation en vigueur dans les instances fédérales (règlement fédéraux, Association Loi 1901, Code du sport, ...)
- Situation de communication et approche « interculturelle / interpersonnelle »
 - prendre conscience de ses propres cadres de référence
 - tenter de se placer du point de vue de l'autre et de le comprendre
 - identifier les noyaux durs et l'espace de négociation possible dans le cadre de projet fédéraux
 - prendre la parole en public (en français et en anglais)
 - optimiser son efficacité professionnelle

■ Les réseaux d'influence

- créer et développer un réseau
- mobiliser et valoriser son réseau